

Le chauffeur de taxi aidait les migrants à entrer en France

TRIBUNAL En neuf mois, il a conduit 328 personnes sans-papiers d'Irun à la place des Basques, à Bayonne

Lunettes sur le nez, barbe taillée et quelques cheveux grisonnants sur un crâne dégarni. Le col de chemise repassée dépassant d'un pull en laine beige. À 58 ans, l'homme au dos courbé n'a rien de l'image que l'on peut se faire du brigand lorsqu'il se présente menotté à la barre du tribunal correctionnel de Bayonne. Hier, ce chauffeur de taxi a été condamné à neuf mois de prison ferme, avec maintien en détention, pour avoir transporté des personnes en situation irrégulière de l'Espagne vers le sol français.

En juillet 2018, un riverain de la place des Basques, à Bayonne, téléphone à la police. Il suspecte le conducteur d'un monospace Volkswagen Touran, immatriculé en Espagne, d'y déposer régulièrement plusieurs personnes d'origine africaine en transit. À l'épo-

que, aucun centre n'assure leur accueil à Bayonne, comme c'est le cas depuis le mois d'octobre, quai de Lesseps. Après avoir passé la frontière espagnole, ils étaient alors nombreux à attendre le bus qui prolongerait leur voyage depuis la gare routière bayonnaise.

Plusieurs trajets par jour

Sur la base de ces informations, le propriétaire du taxi est filé : les enquêteurs l'identifient, visionnent les bandes de vidéosurveillance de la place des Basques. Ils y découvrent plusieurs déposes par jour, à des horaires rapprochés, avec quatre personnes à bord.

Le 2 août 2018, une surveillance physique permet d'interroger deux de ces voyageurs. Leurs versions convergent : arrivés en Espagne et cherchant à passer la fron-

tière pour rejoindre la France, ils rencontrent un certain Richard. Basé à Irun, le Congolais se fait aussi appeler « El Negro ». Contre rémunération, ce passeur leur promet d'organiser leur transport vers la France. Les clandestins devront également payer la course au taxi convoqué, soit une centaine d'euros par trajet. Le chauffeur a été interpellé à Bayonne le 6 avril dernier. L'identité du fameux Richard a été transmise aux autorités espagnoles.

Entre juillet 2018 et avril 2019, 82 trajets entre la gare d'Irun et la place des Basques, à Bayonne, auraient ainsi été organisés avec le concours du conducteur domicilié à Saint-Sébastien. 328 personnes ont été transportées vers la France. Une filière d'immigration clandestine qui a, selon la police aux fron-

tières, généré 16 400 euros d'entrées. Le taxi était-il un complot involontaire de l'infraction ? « On en est loin », a balayé Marc Marité, procureur, qui a requis douze mois de prison.

Pour l'avocat de la défense, M^e Macera, son client n'avait pas connaissance de la situation irrégulière des personnes transportées et n'était pas en mesure de vérifier leur carte d'identité. « Que penserait-on d'un chauffeur de taxi qui demande leurs papiers à des personnes de couleur ? Chaque jour, la Renfe assure en train la liaison entre Irun et Hendaye, transportant ainsi des milliers de migrants vers la France. Il n'est venu à personne l'idée de poursuivre la Renfe, ou encore l'hôtelier qui loue une chambre à un sans-papiers », a-t-il souligné, plaidant la relaxe.



Neuf mois de prison pour le chauffeur qui transportait les migrants jusqu'en France. J.-D.C.

Le tribunal a tranché : le prévenu a concouru consciemment au trafic de migrants. Le chauffeur de taxi dispose de dix jours pour faire appel des neuf mois ferme prononcés à son encontre.

Sophie Serhani

7/5/19